

# Le mini-stage c'est quoi ?



## Quelle durée ?

1 à 5 jours maximum en entreprise par période de **vacances scolaires** (Automne, Noël, Hiver, Printemps, Été).

## Pour qui ?

Collégiens (4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) et lycéens (quel que soit l'âge).

## Quand ?

Pendant les vacances scolaires uniquement.

## Dans quelle structure ?

En entreprise (publique ou privée), associations, professions libérales,...

■ **Pense à valoriser tes stages en les inscrivant dans ton CV !**

## C'est no limit !

Fais autant de stages que tu le souhaites.

Tu peux découvrir deux métiers dans la même entreprise ou découvrir la même profession dans des entreprises différentes.

# MINI-STAGE DÉCOUVERTE



## CONTACTS

### CONSEILLER ENTREPRISES CCI ANGOULÊME

Jean-Richard LAFFORT  
pointA16@poitou-charentes.cci.fr  
**05 45 90 13 01**

### CONSEILLER ENTREPRISES CHAMBRE DE MÉTIERS

Anne KAPP  
a.kapp@cma-charente.fr  
**05 45 90 47 00**

Crédits photos : Fotolia

Ne pas jeter sur la voie publique • Imprimé par les apprentis en formation au Campus Cifop



## Salon des Métiers, de la Formation et de l'Orientation



LYCÉENS / ÉTUDIANTS / COLLÉGIENS / DEMANDEURS D'EMPLOI



# Découvrir des métiers

pour mieux s'orienter



# MINI-STAGES DÉCOUVERTE

# Que voudrais-tu faire comme métier ?



**Face à la multitude de choix possibles ... il n'est pas si facile de répondre à cette question pourtant primordiale.**

Pour tous les jeunes qui hésitent sur leur orientation, le mini-stage de découverte professionnelle est **une solution**.

**Le mini-stage, c'est l'occasion de :**

- 1 Découvrir et vivre les métiers qui t'intéressent.
- 2 Te familiariser avec l'entreprise et le monde du travail.

3 Concrétiser ton projet professionnel.

4 Te faire connaître d'un employeur pour éventuellement signer un contrat en alternance.



## Le mini-stage trouve une entreprise !



**AUTOUR DE TOI :**

**Dans ton réseau de connaissances**

**Ta famille, tes voisins, les parents de tes amis travaillent**

Prends un moment pour noter sur une feuille les noms de toutes les personnes qui pourraient t'aider à découvrir le métier ou la profession qui t'intéresse.

**Dans ton établissement scolaire**

Tu peux en parler à ton conseiller d'orientation ou à tes profs. Ils connaissent des professionnels !

**Dans ta ville**

Contacte les commerçants, les artisans, les chefs d'entreprise (Industriels, agriculteurs, professions libérales...) et la mairie, les associations, ils sont peut-être prêts à t'accueillir.



## Le mini-stage comment faire ?



- 1 **Retire** une convention de stage auprès du conseiller d'entreprises que tu contacteras pour trouver un stage.
- 2 **Lis** l'intégralité de la convention pour que tu sois totalement informé(e).
- 3 **Signe** la convention de stage avec l'employeur en trois exemplaires. La signature de tes parents est obligatoire, si tu es mineur(e).
- 4 **Indique** sur cette convention le métier que tu veux découvrir.
- 5 **Envoie** les trois exemplaires de la convention, au plus tard une semaine avant le début du stage au Conseiller d'Entreprises (voir au dos).

- 6 **Remplis** la fiche d'évaluation avec l'employeur à l'issue du stage.

